

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de l'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Afférents au Conseil
Communautaire : 82

RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIÈRES ET MINERVOIS

En exercice : 82

Date de convocation : 17/03/2022

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° DE_2022_14

Objet : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars à 18H00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Raymond SPOLI a été nommé(e) secrétaire de séance.

Etaient présents : (54)

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Yvon LACOMBE (ALBIÈRES), Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Bernard SUTRA (AURIAC), Philippe LACOMBE (BOUISSE), Alain MAILHAC (BOUTENAC), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCATEL des CORBIÈRES), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Michel CAZENEUVE (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIÈRES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Béatrice BORT (HOMPS), Jacques PIRAUD (JONQUIÈRES), René ORTEGA (LAGRASSE), Raymond SPOLI (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Christine BENET (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Sylvie DANRE (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Dominique JOLIS (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Françoise BAROUSSE (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Catherine FABRESSE ROCA (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Thierry DENARD (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBIÈRES), Rémi PENAVERE (LEZIGNAN CORBIÈRES), YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU), Jean-Marc FELIX (MASSAC), Guy AUDEMARD D'ALANCON (MONTBRUN DES CORBIÈRES), Jean-Louis ESCUDIER (MONTSERET), Gérard PIOCH (MOUX), Gilles CASTY (ORNAISONS), Claire

CHAOUAT (ORNAISONS), Emile DELPY (PARAZA), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Alain COSTE (RIBAUTE), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE), Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE), Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS), Redha MENNAD (SALZA), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Olivier VERNEDE (VIGNEVIEILLE), Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES)

Etaient absents les représentants des Communes de : (16)

Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Marcel REVERDY (CANET D'AUDE), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBIERE), Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Frédéric BERROCAL (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Sabine BANCO (FERRALS LES CORBIERES), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Jean-Marie GALINIE (LANET), Jessica BOSCH (MONTJOI), Daniel LANGLOIS (PALAIRAC), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUIITS), Hervé BARO (TERMES), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN)

Procurations : (12)

Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE) à Rémi PENAVERE, Bérengère LECEA (LEZIGNAN-CORBIERES) à Gérard FORCADA, William COMBES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Gérard FORCADA, Guy VIVES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Jean-Paul PUJOL, Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sylvie DANRE, Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBIERES) à Dominique JOLIS PAILHIEZ, Sabrina FITO (LEZIGNAN-CORBIERES) à Christine BENET, Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES) à Dominique JOLIS, Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBIERES) à Jean-Paul PUJOL, Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU) à YVES KOSINSKI, Christelle HERMAND (MOUTHOMET) à Raymond SPOLI, Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE) à Jean-Michel FOLCH

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-22, L 2122-23, L2122-29 et suivants ;

VU les délibérations n°55/2020 du 15 juillet 2020, n°136/2020 du 14 octobre 2020 et n°90/2021 du 23 juin 2021 portant délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

Considérant la liste des décisions suivantes :

Année	Intitulé de la décision	Date de la signature	Date du Visa
2022	Signature d'un contrat de prestations de service avec l'entreprise EVEN CONSEIL concernant la mise en œuvre de la concertation du public lors de l'élaboration PCAET pour un montant de 9 750€ HT soit 11 700€ TTC	14/02/2022	21/02/2022
2022	Signature d'un marché public d'études avec l'entreprise URBANIS concernant l'élaboration du programme local de l'habitat pour un montant de 76 200 € HT soit 91 464 € TTC	14/02/2022	21/02/2022

2022	Signature d'un contrat de prestations intellectuelles avec l'entreprise GRANDPERRIN ARCHITECTURE DESIGN concernant la mission de faisabilité pour la création d'un ascenseur extérieur dans les locaux du siège de la CCRLCM pour un montant de 1 500€ HT soit 1 800€ TTC	14/02/2022	21/02/2022
2022	Signature d'un contrat de prestations intellectuelles avec l'entreprise GRANDPERRIN ARCHITECTURE DESIGN concernant la mission de maîtrise d'œuvre partielle relative à création d'une salle de musique pour un montant de 4 450€ HT soit 5 340€ TTC	14/02/2022	21/02/2022
2022	Signature d'un marché public de travaux avec l'entreprise CTL concernant la reprise de la charpente de la médiathèque de St André de Roquelongue pour un montant de 98 922,44 € HT soit 118 706,92 € TTC	14/02/2022	21/02/2022
2022	Signature d'une convention avec l'Agence Technique Départementale concernant une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la transformation d'un bâtiment en école de musique intercommunale pour un montant de 10 266 € HT soit 12 319,20 € TTC	14/02/2022	21/02/2022
2022	Signature d'un avenant en plus-value pour le marché de fourniture de sacs plastiques à déchets avec l'entreprise ELIDIS portant ainsi le prix n°1 de 33,52 € HT à 35,02 € HT, le prix n°2 de 56,35 € HT à 58,98 € HT et le prix n°3 de 97,74 € HT à 103,54 € HT	15/02/2022	21/02/2022
2022	Signature d'un marché public de prestations intellectuelles sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire d'un montant maximum de 40000 € HT concernant une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'instruction des autorisations d'urbanisme avec le cabinet d'Etudes René Gaxieau (34500) du 1er/01/2022 au 30/06/2022	15/02/2022	21/02/2022
2022	Signature d'un marché de service pour la location de bâtiments provisoires avec l'entreprise COUGNAUD d'un montant de 56 291,00 € HT pour une durée de 24 mois	15/02/2022	21/02/2022
2022	Choix lieu de séance du conseil communautaire du 23 Mars 2022 - Foyer Municipal -Avenue du Termenès- Face à la Mairie -11220 TALAIRAN.	16/03/2022	21/03/2022
2022	Convention d'Occupation Temporaire du logement de fonction de la halle aux sports par M Rougé pour une redevance mensuelle de 150€.	16/03/2022	21/03/2022
2022	Convention d'Occupation Temporaire de l'ancien	16/02/2022	21/03/2022

	entre Médico Social au Pays Touristique Corbières Minervois pour une redevance annuelle de 3000€.		
--	--	--	--

Entendu le rapport du Président qui souligne que les décisions qu'il a prises conformément à la délégation d'attribution du Conseil Communautaire doivent être communiquées à l'assemblée délibérante ;

Sur proposition du rapporteur, André HERNANDEZ Président,

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé, après en avoir délibéré, décide de,

PRENDRE ACTE du compte rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu des délibérations n°55/2020 du 15 juillet 2020, n°136/2020 du 14 octobre 2020 et n°90/2021 du 23 juin 2021.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,



André HERNANDEZ